

**APPEL D’OFFRES**

**Recrutement d’un consultant ou d’un cabinet de consultance pour le renforcement des capacités des organisations de service aux jeunes (NAFOORE)**

**Délivré par : Counterpart International**

Date d’émission : 03 Octobre 2024

Numéro de la demande de offres : NAFORE-RFQ-C Recrutement d’un consultant ou d’un cabinet de

 consultance pour le renforcement des capacités des organisations de

 service aux jeunes

Délai pour poser des questions : 11 Octobre, 2024 à 17 hr GMT

Délai fixé pour les réponses : 15 Octobre, 2024 à 17 hr GMT

Date de clôture de réception des offres: 18 Octobre 2024 à 12 hr GMT

Soumettre les questions à: **procurement.mauritania@counterpart.org**

Soumettre les offres sous plis fermés à : Counterpart International, Lot 254, TevragZeyna, BP 3933

 Nouakchott Mauritanie

1. **INTRODUCTION**

Counterpart International est une organisation Américaine non-gouvernementale intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l’accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 22 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde. Counterpart International (ci-après dénommée Counterpart) lance un avis d’appel d’offres pour le Recrutement d’un consultant ou d’un cabinet de consultance pour le renforcement des capacités des organisations de service aux jeunes. Ces services sont requis dans le cadre du programme Nafoore financé par l’Agence des Etats Unis pour le Développement International « USAID ». Les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais occasionnés dans la préparation et la soumission de leurs offres.

**A propos du programme Nafoore**

L'objectif de Nafoore est d'accroître les capacités de résilience des jeunes Mauritaniens vulnérables afin qu'ils résistent à la radicalisation et au recrutement par les organisations extrémistes violentes. Pour atteindre ce but, Nafoore travaillera sur trois domaines d'objectifs :

* Objectif 1: Augmenter le potentiel économique des jeunes ;
* Objectif 2: Renforcer l'appartenance et l'action des jeunes dans leur vie et leur communauté;
* Objectif 3: Développer et renforcer les organisations et les réseaux au service des jeunes.

Reconnaissant que les facteurs de risque et de vulnérabilité soient multidimensionnels, Nafoore adopte une approche de cohorte d'apprentissage par les pairs, en veillant à ce que les jeunes participants renforcent plusieurs dimensions clés de la résilience à travers les domaines d'objectifs. Chaque cohorte progressera à travers une série de modules et d'activités, y compris la formation et le renforcement des capacités, et des opportunités pratiques pour mettre en pratique les compétences nouvellement acquises. Le programme de la cohorte est séquencé de manière à garantir le renforcement des capacités fondamentales avant de compléter les modules sur la gestion des conflits, l'engagement civique et l'agence, et enfin de se lancer dans les voies économiques. En outre, au sein de chaque module, et par le biais d'activités permanentes au centre de jeunesse, le programme a été conçu pour aborder de manière sensible les divisions sociales et accroître la cohésion et l'action des jeunes.

Mercy Corps et Counterpart International, partenaire du consortium, collaborent avec Ecodev, sous-contractant, pour mettre en œuvre Nafoore dans quatre Wilayas. Dans chaque Wilaya, Nafoore cible des Moughata spécifiques et met en place un réseau (le Réseau Nafoore) d'organisations locales au service de la jeunesse (OSJs, en anglais Youth-Serving Organisations (YSO)) - composées de centres de jeunesse/maisons des jeunes, d'associations, d'organisations de la société civile (OSCs), d'organisations communautaires de base (OCBs) et autres - afin de renforcer durablement les capacités et d'intégrer des compétences et des capacités clés accessibles au niveau local pour les jeunes. Dans chaque site d'intervention, le réseau Nafoore est constitué d'un hub et de trois organisations au service de la jeunesse spécialisées dans les composantes clés du projet. Un des volets du programme est d’apporter un soutien au développement des capacités organisationnelles de ces OSCs membres du réseau Nafoore.

**Objectifs de la consultance**

Sur la base de l’évaluation des capacités déjà effectuée, cette consultance vise à fournir un accompagnement technique et pratique à au moins neuf OSCs locales, membres du réseau Nafoore afin d’améliorer leurs capacités organisationnelles.

La consultance est organisée en vue d’atteindre les objectifs spécifiques suivants :

* Développer et proposer une approche, un curriculum, plan, fiche technique et outils de renforcement de capacités organisationnelles et d’évaluation des compétences et connaissances acquise pour chacune des thématiques et/ou modules ci-dessous.
* Travailler directement avec les OSJs pour renforcer leurs capacités comme suit :
	+ Travailler à impulser une nouvelle dynamique transformationnelle aux OSJs (identité, statut, vision, mission, contrôle interne, etc.) ;
	+ Améliorer les capacités des OSJs sur les techniques de planification stratégique et les appuyer à développer leur mission et vision ;
	+ Améliorer leurs compétences en matière de gestion de leur organisation et de gestion de projets ;
	+ Aider les OSJs à développer leur manuel de gestion et de procédure ;
	+ Renforcer les capacités des OSJs sur les techniques et stratégies de mobilisation des ressources ;
	+ Renforcer les capacités des membres sur les techniques et outils de gestion financière et administratives, y compris la gestion des subventions ;
	+ Renforcer les capacités des OSJs sur le développement et mise œuvre d’un plan de plaidoyer
	+ Outiller les OSJs à développer des plans de communication stratégiques adaptés aux jeunes ;
	+ Outiller les OSJ en techniques de rapportage et archivage ;

**Résultats de la consultance**

Les résultats suivants sont attendus au terme de cette consultance :

* Les OSJs cibles mettent en place toutes les structures pertinentes pour un meilleur fonctionnement ;
* Les OSJs définissent une orientation claire y compris leur mission, vision, identité et les mécanismes de contrôle interne avec le soutien du ou des consultants ;
* Les OSJs sont capables de développer leur plan stratégique ;
* Les OSJs ont une bonne connaissance des techniques de gestion d’une organisation et de projets ;
* Les OSJs disposent d’un manuel de procédure et de contrôle interne ;
* Les OSJs maitrisent les techniques et sont capables de mobiliser des ressources auprès de divers partenaires ;
* Les OSJs gèrent de façon appropriée les subventions sur la base des outils appropriés ;
* Les OSJs sont capables de développer et mettre en œuvre leur plan de plaidoyer ;
* Les OSJs disposent des compétences pour élaborer leur stratégie et plan de communication.
* Le consultant travaillera sous la supervision du Deputy Chief of Party (DCOP) de Nafoore et en collaboration avec l’équipe programme de Nafoore ainsi que le personnel de soutien technique du siège de Counterpart International.

**Calendrier**

La consultance se déroulera sur une durée allant jusqu'à et pas plus de 120 jours de travail non consécutif sur la période de septembre à décembre 2024. Un chronogramme sera conçu en accord avec Counterpart International au début de la consultance pour établir les activités et délais de soumission des livrables. Une partie de la consultance sera réalisée à distance. Le consultant devra se déplacer pour offrir un appui en présentiel aux OSJs à Nouakchott et à Rosso.

**Ressources mises à la disposition du consultant**

Counterpart mettra à disposition du consultant les ressources suivantes :

* Les documents du projet (proposition du projet, approche de mise en œuvre et autres).
* Les documents d’évaluation des capacités des OSJs
* Les plans de renforcement des capacités des OSJs
* Les rapports des études précédentes (ONA, GESI ...)
* Les outils et guides pertinents développés dans le cadre du programme Nafoore

# **Section A :** **Instructions aux soumissionaires**

Par la présente, nous sollicitons des offres auprès d’**un consultant pour le développement d’une capsule pratique sur l’éducation aux médias numériques pour les jeunes des cohortes** en Mauritanie afin de fournir les services décrits à la section B, Spécifications techniques.

**PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES**

1. Le soumissionnaire doit légalement être installé en Mauritanie et il doit avoir un agrément valide conformément à la législation en vigueur
2. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, comme indiqué sur la liste des sites ci-dessous:
3. [www.SAM.gov](http://www.SAM.gov), par entité ou par individu, et/ou
4. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l’adresse : http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx), et/ou
5. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : <http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml>).

Le soumissionnaire à cet appel d’offres certifie qu’en répondant à cette offre, il n’y a, à son encontre, ni suspension, radiation, ou quelconque situation qui rend ce dernier inéligible aux appels d’offre du gouvernement américain. Counterpart n’attribuera pas de contrat à quelconque firme qui est radié, suspendu ou considéré inéligible par le gouvernement Américain.

**PRÉPARATION DES OFFRES**

1. Les soumissionnaires doivent examiner les spécifications et toutes les instructions contenues dans cet appel d’offres.
2. L'offre préparée par le soumissionnaire et toute correspondance liée à l'offre entre le soumissionnaire et COUNTERPART doivent être en français.
3. Les soumissionnaires doivent préparer une offre technique détaillant les services que le fournisseur peut offrir, comme indiqué à la clause 4, Spécifications techniques.
4. L’offre du soumissionnaire démontrera sa parfaite compréhension des exigences de COUNTERPART ainsi que de son approche et de sa capacité à fournir les services requis.
5. La proposition du soumissionnaire inclura également le (s) CV de la ou des personne (s) chargée (s) de fournir les services à Counterpart, démontrant ainsi son expérience dans la fourniture de services similaires à des organisations internationales non gouvernementales opérant en Mauritanie.

**VALIDITÉ DES SOUMISSIONS**

1. Toutes les offres restent valables {quatre-vingt-dix jours (90)} jours après la date limite de soumission.

2. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les offres ayant une période de validité plus courte et / ou plus longue.

3. Seules les offres complètes doivent être reçues au plus tard le **18 Octobre 2024 à 12 hr GMT.**

**QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION**

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **11 Octobre 2024 à 12 hr GMT** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d’entrer en contact, dans le cadre de cet appel d’offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d’Offres.

**MODIFICATION DES OFFRES**

COUNTERPART peut demander à tout soumissionnaire de clarifier son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier son prix, ni à apporter toute autre modification importante après la date limite de soumission, à moins que l’offre n'ait été modifiée ou que la date limite n'ait été repoussée. Les clarifications qui ne changent pas le prix de la soumission ou d'autres aspects importants de la soumission peuvent être acceptées.

**DROIT DE COUNTERPART D’ACCEPTER TOUTE OFFRE ET DE REJETER TOUTE AUTRE OFFRE**

Counterpart rejettera toute offre qui ne répond pas aux exigences techniques requises.

Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d’offres, le soumissionnaire comprend que l’USAID n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l’USAID ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur toute réclamation.

**QUALIFICATIONS DU CONSULTANT OU DU CABINET**

Counterpart International est à la recherche d’un consultant ou d’un cabinet de consultance dans les domaines professionnels de la société civile et du renforcement des capacités des organisations de la société civile . Le cabinet, le consultant ou l’équipe de consultants devra :

* Disposer d’une expérience avérée d’au moins cinq (05) ans en matière de renforcement des capacités des organisations de la société civile, de projets liés au milieu associatif, d’accompagnement au développement institutionnel et managérial des OSCs.
* Disposer d’une expertise technique dans tous les domaines pertinents à cette consultance : gestion stratégique des OSCs, gestion administrative et financière des OSCs, gestion de projet, mobilisation des ressources dans le milieu associatif, plaidoyer et communications.
* Avoir conduit des activités similaires et de préférence dans le contexte mauritanien.
* Avoir une expérience concrète dans la formation des jeunes et adultes.
* Avoir une bonne connaissance du contexte national mauritanien en général et en particulier dans le renforcement des capacités institutionnelles des OSJ et OSC locales.
* Être familier avec un large éventail d'outils d’accompagnement des OSCs à faible niveau (structuration interne, mobilisation des ressources, planification stratégique, etc.)
* Démontrer une maîtrise des techniques de facilitation pour transmettre efficacement les connaissances et techniques dans le cadre des formations des OSJ.
* Le consultant doit être régulièrement et légalement installée et autorisée à opérer en Mauritanie avec un registre de commerce et NIF
* Le consultant doit avoir une présence établie en Mauritanie

**INSTRUCTION SUR LA SOUMISSION DES OFFRES :**

Vous devez soumettre des offres signées et datées au bureau indiqué dans la présente demande de soumissions au plus tard à l'heure exacte indiquée dans cette sollicitation. Les soumissionnaires doivent fournir l'information et les documentations suivantes :

1. La page de couverture de l’offre doit indiquer le numéro de cet avis d’appel d’offres ;
2. Le numéro d’enregistrement de la société, son adresse physique et ses coordonnées (nom, téléphone et adresse électronique);
3. Informations générales sur l’histoire et l’expérience de la société, en particulier auprès des ONGs et Organizations internationales
4. Minimum 3 (trois) références pertinentes pour des services similaires et autres références (y compris les points de contact avec numéros de téléphone et adresses électroniques) ;
5. Offres-en **MRU et en Hors TVA** basée sur le tableau mentionné ci-dessous

**DEVIS**

Les soumissionnaires doivent préparer un devis dans un document Microsoft Excel exploitable précisant la ventilation détaillée des coûts et le prix total des services offerts en réponse à la présente demande de devis. L'offre doit indiquer clairement les prix des services décrits dans le tableau ci-dessous.

En cas de divergence entre le prix unitaire et le montant total, le prix unitaire sera considéré comme correct et le montant total ajusté en conséquence. Il sera supposé que le soumissionnaire ne soumissionne sur aucun article pour lequel un prix unitaire ou un montant total n’est pas indiqué. Le format suivant est suggéré :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description** | **Unité** | **Prix unitaire (taxe exclus)** | **Prix total par unite** | **Nombre d’unites** | **Prix total** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

S'il y a des coûts supplémentaires associés aux services demandés, veuillez indiquer ces coûts en conséquence.

Les personnes intéressées de poser leur candidature pour cette consultance devront soumettre à Counterpart leur offre au plus tard **le** 18 Octobre 2024 **a 12hr.**  Elles sont priées d’envoyer un dossier constitué des éléments suivants :

1. Dossier technique de maximum 5 pages (Arial 12, interligne simple) présentant :
	1. Une méthodologie générale pour la conception du module.
	2. L’expérience passée dans les domaines de la consultance.
2. Une proposition financière pour les honoraires de la consultance
3. L’offre doit être soumise sous pli ferme avec le titre de l’appel d’offre

**CRITERES D'EVALUATION ET ATTRIBUTION**

**Critère 1 : La Qualité de l’approche méthodologique (40 points)**. En particulier les points suivants seront évalués :

* La démonstration de la compréhension des objectifs et résultats attendus de la consultance.
* La compréhension de la situation et des défis des OSCs et en particulier des OSJs.
* L’adéquation de la méthodologie proposée aux besoins de la consultance.
* Le réalisme du calendrier de mise en œuvre.

**Critère 2 : Qualification du/des Consultant(es) (40 points)**. En particulier les points suivants seront évalués :

* La démonstration d’une expérience formelle et pertinente dans l’élaboration et mise en œuvre de plans de renforcement de capacités des OSJ ou OSC en Mauritanie ou contexte similaire.
* Bonne connaissance de la question des OSCs dans le contexte mauritanien.
* Compétences et expériences nécessaires à la réalisation de la consultance.
* Connaissance des questions liées au développement des capacités organisationnelles des organisations à faible capacité.
* Expériences pratiques pertinentes dans le domaine de la consultance (société civile, appui technique et institutionnel et formation des jeunes).

**Critère 3 : offre financière (20 points)**
Les offres financières ne seront consultées que pour les propositions techniques jugées acceptables par le comité, c’est-à-dire celles ayant obtenu un total d’au moins 50 points pour les critères 1 et 2. Les critères d’évaluation sont les suivants :

* Réalisme de l’offre financière (compétitivité des tarifs proposés)
* Rapport qualité prix.

Veuillez noter que s'il existe des lacunes importantes en ce qui concerne le respect des exigences de la présente demande d'offre, une offre peut être jugée « non conforme » et, par conséquent, Counterpart se réserve le droit d'exclure le soumissionnaire. Counterpart se réserve le droit de renoncer aux déficiences non significatives à sa discrétion.

Les meilleures offres sont demandées. Il est prévu que l'attribution sera faite uniquement sur la base des offres. Toutefois, Counterpart se réserve le droit de procéder comme suit :

1. Counterpart peut mener des négociations et/ou demander des éclaircissements à tout soumissionnaire avant l’attribution du marché.
2. Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui peuvent répondre à toutes les exigences techniques du présent avis d’appel d'offres, Counterpart peut attribuer une attribution partielle ou fractionner l'attribution entre différents soumissionnaires, si cela est dans son intérêt.
3. Counterpart peut annuler cet avis d’appel d’offres à tout moment.
4. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre pour un motif ou sans motif.
5. Les soumissionaires preselectionnés peuvent être invités à un entretien si nécessaire.

**Section B : Specifications techniques**

* Counterpart met en œuvre le programme Nafoore en partenariat avec Mercy Corps et financé par l’USAID.
* Le contractant devra avoir une connaissance et une expérience de fourniture de ce type de service requis par les organisations internationales non gouvernementales opérant en Mauritanie.

**Section C : Lettre d'accompagnement d'offre**

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie/signée/estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

A adresser á : **Counterpart International Mauritania**

LOT n 254, TevragZeyna BP3933, Nouakchott, Mauritania

Référence : **Recrutement d’un consultant pour le développement d’une capsule pratique sur**  **l’éducation aux médias numériques pour les jeunes des cohortes**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de devis mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de devis mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d’appel d’offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l’USAID.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

* Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel

de Counterpart ou du projet Nafoore ;

* Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de devis mentionnée ci-dessus ; et
* Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
* Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
* Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-

de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations,

Certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom de l’entreprise :

Adresse de l’entreprise : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone de l'entreprise et site Web : \_\_\_\_\_\_

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : ­\_\_\_\_

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? \_

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Section D: Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:**

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d’utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanent du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d’équipement or composantes d’équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire :: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom de l’entreprise :

Adresse de l’entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non)?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement): \_\_\_\_\_\_\_

**RÉSERVES**

 L’Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d’offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d’une offre en réponse à cet appel de demandes est de la seule responsabilité du soumissionnaire.

Veuillez noter qu’en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d’user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

• Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d’un contrat.

• Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou

• Répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole.

• Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d’offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d’offres, le soumissionnaire comprend que l’USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation cidessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l’USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l’aval de COUNTERPART

**Acceptation de la politique de confidentialité et des terme et conditions**

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individuel termes et conditions de la politique de confidentialité de Counterpart ( nt aux <https://www.counterpart.org/terms> and conditions/ ), et donne à Counterpart International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des États Unis et de l'Union Européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

**Modification des documents d’appel d’offres et offres reçues**

Counterpart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'au très aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.